



Devenir Voisin citoyen

Les habitants ont la possibilité de s'inscrire au dispositif « **Voisin citoyen** ». Le principe est simple : sur la base du volontariat, les Éragniens peuvent se manifester pour former un groupe de citoyens avertis.



Ce groupe, accompagné par la Ville et les équipes de polices, sera amené à participer à des rencontres régulières pour échanger conseils et bonnes pratiques, afin de mettre en place un système d'entraide et de solidarité dans les différents quartiers de la Ville.

Pour devenir membre, il faut :

- Être majeur
- Résider à Éragny
- S'inscrire en remplissant le formulaire ci-dessous

Indique un champ requis

Vos coordonnées	
Civilité	
<input type="radio"/> Monsieur	
<input type="radio"/> Madame	
<input type="radio"/> Monsieur et Madame	
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text" value="Éragny-sur-Oise"/>
Courriel	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Votre demande	
S'inscrire au dispositif citoyen	
<input type="radio"/> Oui	
<input type="radio"/> Non	
Vos motivations	
<input type="text"/>	

Expliquez les raisons et/ou motivations pour lesquelles vous souhaiteriez participer à ce dispositif

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

Vous pouvez à tout moment vous retirer du dispositif en adressant un courrier à :

Mairie d'Eragny-sur-Oise
Hôtel de Ville
Place Louis Don Marino
95610 Eragny-sur-Oise